

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 591

présenté par

M. Herth, M. Jacob, M. Le Ray, Mme Vautrin, M. Saddier, M. Abad, M. Morel-A-L'Huissier,  
M. Alain Marleix, M. Taugourdeau, M. Perrut, M. Tetart et Mme Genevard

**ARTICLE 12**

I. – Rédiger ainsi la première phrase de l'alinéa 3 :

« L'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles élabore des outils pertinents pour mesurer le changement de destination des espaces agricoles. »

II. – En conséquence, à la fin de dernière phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« naturels, agricoles et forestiers »

le mot :

« agricoles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'observatoire national de la consommation des espaces agricoles n'a pas vocation à mesurer le changement de destination des espaces naturels et forestiers, qui font, en outre, l'objet de mesures d'observation et de protection spécifiques.